

Département
de la SOMME

Arrondissement
d'ABBEVILLE

Canton de RUE
Tél : 03.22.29.91.32
Email : mairiemachy@orange.fr

COMMUNE DE MACHY

PROCES VERBAL
DE SEANCE DU 10 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix juillet deux-mil vingt-trois régulièrement convoquée le 30 juin 2023, s'est réuni sous la présidence de Philippe PARMENT.

Sont présents : M. PARMENT Philippe, Mme GODET Geneviève, M. RASSE David, Mme TROISLOUCHES Isabelle, M. DEBRAY Jackie, M. BOVYN Alain, Mme VANDEPUTTE Edith, BARTHE Fanny, M. Leclercq Jean-Jacques.

Absents : Mme MERLIN Elodie

Excusés :

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

Secrétaire de séance : Mme GODET Geneviève

Monsieur le Maire soumet à approbation le procès-verbal du 12 avril 2023. Aucun changement n'est demandé, le procès-verbal est approuvé.

OBJET : Décision modificative

Il est demandé au Conseil d'autoriser les transferts de crédits dont le détail figure dans le tableau qui suit :

EN FONCTIONNEMENT	
Dépenses	- 5210,00€ au 022 +925,00€ au 681-042 +4285,00€ au 615221
EN INVESTISSEMENT	
Dépenses	- 1561,56€ au 202-041 +1561,56 au 202

Après délibération le Conseil approuve la décision modificative comme suit :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Madame GODET Geneviève	•		
Monsieur PARMENT Philippe	•		
Monsieur RASSE David	•		
Madame MERLIN Elodie	Absente		
Madame TROISLOUCHES Isabelle	•		
Monsieur DEBRAY Jackie	•		
Madame VANDEPUTTE Edith	•		
Monsieur BOVYN Alain	•		
Monsieur DELEGRANGE Basile	•		
Monsieur LECLERCQ Jean-Jacques	•		
Madame BARTHE Fanny	•		

OBJET : Nomenclature M57

Monsieur Le Maire expose à l'assemblée que l'instruction budgétaire M57, qui est la plus récente, la plus avancée en termes d'exigences comptables et la plus complète, résulte d'une concertation étroite intervenue entre la DGLCL, la DGFIP, les associations d'élus et les acteurs locaux.

Destinée à être généralisée, la M57 deviendra référence de droit commun de toutes les collectivités locales d'ici le 1er janvier 2024.

Vu l'article 106 III de la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, précisé par le décret n°2015-1899 du 30 décembre 2015, qui offre la possibilité, pour les collectivités volontaires, d'opter pour la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023,

Après en avoir délibéré le Conseil décide :

-d'adopter, à compter du 01 janvier 2024, la nomenclature budgétaire et comptable M57 abrégée

-d'autoriser le maire à mettre en œuvre les procédures nécessitant le changement de nomenclature budgétaire et comptable et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération comme suit :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Madame GODET Geneviève	•		
Monsieur PARMENT Philippe	•		
Monsieur RASSE David	•		
Madame MERLIN Elodie	Absente		
Madame TROISLOUCHES Isabelle	•		
Monsieur DEBRAY Jackie	•		
Madame VANDEPUTTE Edith	•		
Monsieur BOVYN Alain	•		
Monsieur DELEGRANGE Basile	•		
Monsieur LECLERCQ Jean-Jacques	•		
Madame BARTHE Fanny	•		

OBJET : Cotisation association communes de la forêt de Crécy

Après en avoir délibéré le 18 août 2021, le Conseil avait décidé d'adhérer à l'association des Communes de la Forêt de Crécy. Au terme de la cotisation annuelle, Monsieur le maire propose le renouvellement de cette dernière d'un montant de 150,00€.

Après en avoir délibéré le Conseil décide d'adopter la proposition comme suit :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Madame GODET Geneviève	•		
Monsieur PARMENT Philippe	•		
Monsieur RASSE David	•		
Madame MERLIN Elodie	Absente		
Madame TROISLOUCHES Isabelle	•		
Monsieur DEBRAY Jackie	•		
Madame VANDEPUTTE Edith	•		
Monsieur BOVYN Alain	•		
Monsieur DELEGRANGE Basile	•		
Monsieur LECLERCQ Jean-Jacques	•		
Madame BARTHE Fanny	•		

OBJET : Remboursement factures M. le Maire

Suite à la nécessité de remplacer la crémone serrure de la porte d'entrée de la mairie qui était hors d'usage, Monsieur le Maire a acheté et s'est acquitté de la facture d'un 63 ,76€ TTC auprès de la quincaillerie de la Somme à Abbeville.

Suite à l'acquisition d'un nouveau tracteur par la Commune, ledit tracteur avait besoin d'une plaque d'immatriculation pour être assuré ; afin de ne pas augmenter les délais d'attente pour utiliser le tracteur, Monsieur le Maire a réglé la facture d'un montant de 18,49€ auprès de l'entreprise Norauto à Abbeville.

Monsieur Le Maire demande au Conseil la possibilité de se faire rembourser les sommes payées.

Après en avoir délibéré le Conseil vote le remboursement d'un montant total de 82,25€ comme suit :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Madame GODET Geneviève	•		
Monsieur PARMENT Philippe	•		
Monsieur RASSE David	•		
Madame MERLIN Elodie	Absente		
Madame TROISLOUCHES Isabelle	•		
Monsieur DEBRAY Jackie	•		
Madame VANDEPUTTE Edith	•		
Monsieur BOVYN Alain	•		
Monsieur DELEGRANGE Basile	•		
Monsieur LECLERCQ Jean-Jacques	•		
Madame BARTHE Fanny	•		

OBJET : Devis mise aux normes logement locatif

Le logement communal dispose d'un ancien compteur électrique qui n'est plus aux normes et doit être remplacé afin de répondre aux exigences d'Enedis pour la pose du compteur Linky. Après s'être fait présenter le devis de l'entreprise DEMAREST d'un montant de 2145,00€, le Conseil vote pour les travaux qui seront effectués par l'entreprise DEMAREST comme suit :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Madame GODET Geneviève	•		
Monsieur PARMENT Philippe	•		
Monsieur RASSE David	•		
Madame MERLIN Elodie	Absente		
Madame TROISLOUCHES Isabelle	•		
Monsieur DEBRAY Jackie	•		
Madame VANDEPUTTE Edith	•		
Monsieur BOVYN Alain	•		
Monsieur DELEGRANGE Basile	•		
Monsieur LECLERCQ Jean-Jacques	•		
Madame BARTHE Fanny	•		

OBJET : Subvention comité des fêtes

Après avoir assisté à l'assemblée générale du comité des fêtes le 09 juin 2023 et constaté la bonne santé des comptes de l'association, Monsieur le Maire soumet au Conseil l'obtention d'une subvention et propose un montant de 500,00€ vu qu'une commission des fêtes et cérémonies a été créée en 2020 afin de reprendre le financement et l'organisation des cérémonies officielles et à l'avenir le repas des aînés.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Madame GODET Geneviève		•	
Monsieur PARMENT Philippe		•	
Monsieur RASSE David	•		
Madame MERLIN Elodie	Absente		
Madame TROISLOUCHES Isabelle	•		
Monsieur DEBRAY Jackie	•		
Madame VANDEPUTTE Edith	•		
Monsieur BOVYN Alain	•		
Monsieur DELEGRANGE Basile	•		
Monsieur LECLERCQ Jean-Jacques	•		
Madame BARTHE Fanny	•		

Après en avoir délibéré le Conseil décide d'octroyer une subvention d'un montant de 1000.00€.

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur Rasse fait remarquer que la tonte au marais a été effectuée tardivement. Monsieur le Maire explique que cela fait suite au retard de la livraison du tracteur.

L'aménagement du bassin est en cours.

Monsieur Rasse souhaiterait un retrait des encombrants de la commune ce à quoi Monsieur le Maire répond que l'employé communal, Monsieur Debray et lui-même se rendent régulièrement à la déchetterie pour les personnes ayant des difficultés à s'y rendre.

Suite à l'achat du tracteur avec gyrobroyeur, Monsieur Bovyn s'étonne que la commune n'ait pas acquis de coupe centrale. Monsieur le maire explique que l'employé municipal étant le principal concerné a été sollicité dans le choix des accessoires du tracteur dans la limite du budget voté.

Monsieur le maire fait un point sur le devenir du cabinet médical et le montant de la dotation sollicitée qui serait de 1200,00€ par an pendant trois ans.

Une plantation de haie arbustive va être financée par la fédération de chasse pour l'aménagement de la future canalisation d'évacuation des eaux pluviales.

La séance est levée à 21h30

Signature du Maire :



Signature du/de la secrétaire de séance :

